Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213502859-20261112-2026_067-DE

SAINT-JUST
terre de vie et d'histoire

Grand Site Mégalithique de Bretagne

2026/067

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le douze novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas DEBRAY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Nicolas DEBRAY, Mme Clarisse LECOQ, M. Cyril BONNO, Mme Sandrine GAUDIN, M. Christophe DETAIN, M. James BERMINGHAM, Mme Catherine DUTHU-DEBRAY, Mme Brigitte GARDET, Mme Aline HERVÉ, M. Hervé JARNOT, M. Jean-Marie LE GALL, Mme Emma MORIN, M. Rafaël MORTIER

Excusées : Mme Chantal BOURY, Mme Sonia DEBROUX

Date de convocation : le 4 novembre 2026

Secrétaire de séance : Mme Sandrine GAUDIN

Objet :
Camping municipal : travaux de remise aux normes

M. le Maire donne la parole à Mme Clarisse Lecoq en charge du tourisme qui informe le conseil municipal de la nécessité de remettre aux normes le camping si l'on souhaite sa prochaine réouverture en mai 2027.
En effet, depuis plusieurs années les rapports de la commission de sécurité remontent plusieurs points de non-conformités majeures. Les nouveaux élus ont donc pris ce sujet à leur arrivée dans l'optique de maintenir le camping ouvert pour la prochaine saison touristique.

Des devis ont été demandés pour des bornes électriques, des travaux de clôture, la remise aux normes de l'aire de jeux, l'éclairage du cheminement et un point d'éclairage du point de rassemblement etc… Ces travaux sont estimés à 26 544.00 € HT.

M. le Maire propose le plan de financement de cette opération arrêté de la façon suivante :

REMISE AUX NORMES DU CAMPING MUNICIPAL					
Dépenses HT			**Recettes**		
Electricité – bornes - éclairage	17463.00 €	65.79 %	ETAT DETR/DSIL	7 963.20 €	30.00 %
Clôture	6000.00 €	22.60 %	Fonds de concours 2026	8 467.23 €	31.90 %
Espaces verts	2075.00 €	7.82 %	Autofinancement	10 113.57 €	38.10 %
Signalétique	1006.00 €	3.79 %			
TOTAL	26544.00 €	100.00 %	TOTAL	26 544.00 €	100.00 %

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213502859-20261112-2026_067-DE

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité des présents (13 votes pour) :

- adopte l'opération ci-dessus énoncée et les modalités de financement,
- approuve le plan de financement prévisionnel ainsi défini,
- sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR et toutes subventions susceptibles d'être allouées (Conseil Régional, Conseil Départemental, Fonds de Concours auprès de Redon Agglomération),
- autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération notamment les offres les mieux disantes pour ne pas retarder ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Nicolas DEBRAY

